

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

-----*-----

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

-----*-----

AGENCE NATIONALE D'INSERTION
ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE



LES FERMES FAMILIALES INTEGREES « NAATANGUE » OU « TOKKOOR » DE LA MODERNITE



JUIN 2014

INTRODUCTION	2
I. PLACE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTIONS AGRICOLES ET INTERET DE LEUR MODERNISATION	2
II. LES « FERMES FAMILIALES NAATANGUE » : MODELES D'EXPLOITATIONS FAMILIALES MODERNISEES	4
2.1 ROLE DES « FERMES FAMILIALES NAATANGUE » DANS LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES	4
2.2 COMPOSANTES D'UNE « FERME FAMILIALE NAATANGUE »	4
2.2.1 MARAICHAGE	5
2.2.2 ARBORICULTURE FRUITIERE	5
2.2.3 AVICULTURE	5
2.2.4 PISCICULTURE	5
2.3 VARIANTES DE LA « FERME FAMILIALE NAATANGUE »	6
2.4 COÛT D'UNE « FERME FAMILIALE NAATANGUE »	6
2.5 MODE DE FINANCEMENT	6
III. BENEFICIAIRES	7
3.1 CIBLES	7
3.2 CRITERES.....	7
IV. PROGRAMMES, ACCOMPAGNEMENTS ET SUIVI.....	7
4.1 PROGRAMME DE FERMES « NAATANGUE » 2014-2017	7
4.2 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE ET ACCOMPAGNEMENTS.....	8
4.3 INDICATEURS DE RENTABILITE	8
CONCLUSION	8

INTRODUCTION

Avec Douze Millions Huit Cent Soixante Treize Mille Six Cent Un (12 873 601) d'habitants en 2013, le Sénégal connaît encore une forte dynamique de croissance démographique (2,7%). La population à dominante jeune (60 %) est confrontée aux possibilités limitées d'insertion dans le marché du travail. La question de l'emploi demeure actuellement la première priorité des ménages et des politiques publiques.

L'agriculture occupe plus de la moitié de la population et participe pour environ 10% à la formation du PIB. Elle devrait davantage contribuer à la croissance en valorisant les atouts et opportunités du Sénégal résultant de la jeunesse de sa population, de sa position géographique, de son potentiel hydroagricole : ressources hydriques (35 milliards m³d'eaux de surface, 4 milliards m³d'eaux souterraines renouvelables), et des terres arables (3,8 millions ha) encore sous exploitées aussi bien pour les cultures sous pluie que pour les cultures irriguées. Seulement 2,640 millions ha sont cultivés dont 140.000 ha irriguées.

Si toutes les politiques et stratégies de développement mises en œuvre depuis plus d'une décennie (DRSPI et II, SCA, SNDES) et plus récemment, le Plan Senegal Emergent (PSE) s'accordent sur le fait que l'agriculture est le moteur du développement, il faut tout de même admettre que cette fonction assignée à l'agriculture ne peut se concevoir, sans une contribution significative de l'agriculture familiale qui représente 90% des exploitations agricoles, couvre près de la moitié des besoins alimentaires du pays et concentre par conséquent, tout le potentiel nécessaire à la croissance agricole.

I. PLACE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTIONS AGRICOLES ET INTERET DE LEUR MODERNISATION

Le terme « agriculture familiale » couvre des situations souvent très différentes mais avec certaines caractéristiques communes : taille réduite des exploitations, dépendance à la pluviométrie et faiblesse de la productivité.

Selon les zones agroécologiques du pays, la grande majorité des exploitations agricoles familiales associent les cultures de rente aux cultures vivrières.

Cette forme d'agriculture fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics à travers la fourniture d'intrants subventionnés dans le cadre du Programme Agricole annuel qui se chiffre en dizaines de milliards de FCFA par an. Toutefois, elle présente des facteurs limitants qui sont : une grande vulnérabilité, un faible temps de travail et une faible productivité minorant sa part contributive à la formation du PIB.

La modernisation des exploitations familiales permettra de maîtriser ces facteurs et d'améliorer significativement la part de l'agriculture dans le PIB. Elle contribuera significativement à renforcer la sécurité alimentaire du Sénégal, à développer des bassins de production basés sur les avantages comparatifs des zones agroécologiques, à rendre plus attractif l'activité agricole et à offrir des emplois pour les jeunes en milieu rural.

En interrogeant l'histoire des systèmes agraires au Sénégal, l'agriculture familiale associait aussi de petites parcelles dites « Tôkkoor » pour la production de contre saison autour des concessions ou près d'une source d'eau pérenne (lac, rivière, marigot..). Ces « Tôkkoor » participaient à la sécurité alimentaire avec des productions telles que le manioc et le petit élevage (oiseaux de basse-cour et petits ruminants), et servaient aussi de lieu de stockage de la production d'hivernage (greniers).

Du point de vue étymologique, le terme « Tôkkoor » est un diminutif des motsoulof « Tokkekeur » qui signifient « rester chez soi », traduisant simplement une disponibilité de la ressource vitale : la nourriture. Ceux qui disposaient de ces exploitations s'étaient affranchis de l'exode rural pendant la saison sèche.

Les « Fermes Familiales Naatangué » relèvent d'un croisement entre ces « Tôkkoor » (une tradition agricole sénégalaise) et l'expérience brésilienne des fermes PAIS (Production Agroécologique Intégrée et Soutenable).

Ces « Fermes Familiales Naatangué » présentent de nombreuses vertus :

- l'introduction de la petite hydraulique par l'aménagement de puits permettant de s'affranchir de la vulnérabilité et de développer une production à la fois mixte (hivernage et contre saison) et intégrée (végétale et animale). La disponibilité permanente d'eau est un atout pour développer l'arboriculture fruitière ;
- l'utilisation de l'énergie solaire permet de « transformer le soleil en eau » et de minimiser les charges de production ;
- l'approche agroécologique valorise la complémentarité entre production animale et végétale avec une utilisation raisonnée des intrants chimiques ;
- l'aménagement d'un habitat dans l'exploitation améliore le cadre de vie de l'agriculteur (accès à l'eau et à l'énergie solaire) ;
- la diversification de la production (céréales, fruits, légumes, viande, œufs, poissons, etc.) améliore l'alimentation et la nutrition en milieu rural, en particulier celle des femmes et des enfants.

Ces avantages indéniables font que les « Fermes Familiales Naatangué » constituent une base pour asseoir une politique de promotion des exploitations familiales.

II. LES « FERMES FAMILIALES NAATANGUE » : MODELES D'EXPLOITATIONS FAMILIALES MODERNISEES

2.1 ROLE DES « FERMES FAMILIALES NAATANGUE » DANS LA MODERNISATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

Les « Fermes Familiales Naatangué » peuvent contribuer significativement à la modernisation des exploitations familiales. Elles cadrent avec l'ambition affichée dans le Plan Sénégal Emergent de réaliser des centaines de microprojets de soutien à l'agriculture familiale et qui seront mis en œuvre dans le cadre du Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).

L'introduction de la maîtrise de l'eau par la petite hydraulique et de nouvelles technologies permettraient de s'affranchir de la vulnérabilité, d'améliorer la productivité, d'intégrer les productions végétales et animales, mais aussi d'associer les productions pluviales et de contre saison.

Les titulaires d'exploitations pluviales pourraient dégager une superficie de 1 à 2 ha affectée à la réalisation de Fermes Naatangué et aussi s'inscrire dans une possibilité d'activités de productions agricoles pendant toute l'année.

Ces fermes génèrent des effets directs en milieu rural : l'occupation quasi permanente de 2 à 3 actifs sur 2 à 3 campagnes de production, le renforcement de la sécurité alimentaire, et l'obtention d'un niveau de revenu satisfaisant.

2.2 COMPOSANTES D'UNE « FERME FAMILIALE NAATANGUE »

La « Ferme Familiale NAATANGUE » est aménagée sur une superficie d'environ 1 à 2 hectares extensible avec :

- un puits équipé d'une pompe fonctionnant préférentiellement à l'énergie solaire ;
- une aire maraîchère de 0,5 ha ;
- un bassin piscicole de 280 m³ ;
- un poulailler de 12 m² et une petite étable ;
- un réservoir d'eau surélevé (1 à 5 m³) ;
- un habitat permettant à l'agriculteur de vivre dans son exploitation.



Photo 1 : Puits équipé

Ces infrastructures et équipements permettent la mise en œuvre d'un système d'activités intégrées et complémentaires.

2.2.1 MARAICHAGE

Pour cette activité, des spéculations à haute valeur ajoutée pourront être produites, à raison de 2 à 5 produits par campagne.

2.2.2 ARBORICULTURE FRUITIERE

Une plantation sera mise en place avec 100 plants répartis en agrumes et manguiers et qui pourront produire dès la troisième année. A partir de la 4^{ème} année, chaque plant pourra produire une quantité de fruits commercialisable à raison de 30 000 FCFA par plant.



Photo 2 : Culture horticole en goutte et aviculture villageoise

2.2.3 AVICULTURE

Pour l'aviculture, il s'agira d'opter pour la production de poulets de chair ou de faire de l'aviculture villageoise.

En option poulets de chair, le producteur pourra mettre en place régulièrement des bandes de 50 à 100 poulets en adaptant le calendrier de production aux périodes de forte demande. Six bandes de poulets pourront être conduites par année.

Pour l'aviculture villageoise, l'introduction de poulets villageois constitués de 15 poules et d'un coq de race permettra d'améliorer l'aviculture villageoise qui pourra au bout de deux ans assurer une production intéressante.

L'activité avicole permettra la commercialisation de 270 poulets de chair annuellement tenant compte d'un taux de mortalité de 5% et de l'autoconsommation.

2.2.4 PISCICULTURE

L'aménagement d'un bassin de capacité de stockage de 280 m³ permettra la mise en œuvre d'une activité piscicole. L'ensemencement se fera avec l'espèce Tilapia nilotica. Un ensemencement de départ avec 700 alevins assurera une production de 300 kg tous les 6 mois ; soit une production annuelle de 600 kg commercialisable.



Photo 3 : Pêche en bassin piscicole et système solaire

2.3 VARIANTES DE LA « FERME FAMILIALE NAATANGUE »

Le modèle tel que décrit précédemment peut être construit de façon évolutive en démarrant avec une option de base constituée d'un hectare clôturé avec un puits équipé d'une pompe solaire et une superficie maraîchère équipée en réseau goutte à goutte.

Dans la conception du modèle, le choix de l'activité dominante dépendra des potentialités de la zone et des opportunités de marché pour l'écoulement des produits issus de la ferme.

Ainsi et selon le choix du promoteur, le modèle de « Ferme Familiale Naatangué » peut prendre différentes formes : la dominante peut être maraîchère, avicole ou piscicole.

2.4 COÛT D'UNE « FERME FAMILIALE NAATANGUE »

Le coût d'une « Ferme Familiale Naatangué » intègre :

- des investissements et équipements : puits, pompe solaire, réseau d'irrigation, poulailler, réservoir d'eau, bassin piscicole et habitat, estimés à 10 500 000 FCFA ;
- un fonds de roulement pour l'exploitation de la ferme, estimé à 1 500 000 FCFA.

Le coût d'une « Ferme Familiale Naatangué » intégrant toutes les composantes est donc de 12 000 000 FCFA.

2.5 MODE DE FINANCEMENT

Le mécanisme de financement sera à frais partagés sous forme d'un Partenariat Public Privé, avec une participation du bénéficiaire et l'intervention de partenaires financiers tels que le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) et des banques ou établissements financiers, selon deux modalités, dépendant ou non de l'intervention d'un bailleur de fonds extérieur.

- **Première modalité : intervention d'un partenaire au développement :**

Le partenaire au développement prend en charge 50% du financement (soit 6000000 FCFA), le promoteur 30% (soit 3600000 FCFA) et l'Etat à travers l'ANIDA supporte les 20% (soit 2400000 FCFA).

La contribution du bénéficiaire sera couverte par un emprunt auprès d'un partenaire financier au taux d'intérêt bonifié de 8 % pour une durée de cinq ans.

- **Deuxième modalité : sans l'intervention d'un partenaire au développement :**

Dans ce cas, l'ANIDA assure 50% du financement et le promoteur bénéficiaire 50% soit 6000000 FCFA pour chaque partie.

La contribution du bénéficiaire sera financée dans les mêmes conditions que précédemment. Dans les deux cas, l'ANIDA se chargera de la réalisation des infrastructures et équipements.

III. BENEFCIAIRES

3.1 CIBLES

Les cibles du programme de fermes « NAATANGUE » peuvent être identifiés parmi :

- les femmes et les jeunes ruraux et urbains;
- les diplômés des écoles de formation professionnelle agricole et universitaire ;
- les exploitants agricoles déjà en activité ;
- les émigrés avec un projet de retour dans leur terroir.

3.2 CRITERES

Les cibles du programme de fermes « NAATANGUE » sont sélectionnées suivant des critères tels que :

- La priorité sera accordée au promoteur disposant d'un projet et dont l'âge est compris entre 18 et 45 ans);
- la disponibilité du foncier ;
- la formalisation juridique.

IV. PROGRAMMES, ACCOMPAGNEMENTS ET SUIVI

4.1 PROGRAMME DE FERMES « NAATANGUE » 2014-2017

Ce programme prévoit la réalisation de plus de 500 « Fermes Familiales Naatangué » :

- 32 fermes en 2014, dont 10 dans le cadre de la coopération brésilienne, 6 dans le Projet d'Appui à l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) et 16 sur BCI ;
- 500 fermes sur la période 2015 – 2017, dont 150 fermes par an sur financement BCI (budget ANIDA) et 50 fermes sur financement coopération espagnole (2014-2016).

4.2 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE ET ACCOMPAGNEMENTS

La mise en œuvre du programme mettra en jeu plusieurs partenaires dont le FONGIP et des institutions de financement, notamment CNCAS, PAMECAS, CMS, BNDE et UIMCEC.

L'ANIDA assurera la maîtrise d'ouvrage et le suivi de la mise en œuvre des activités avec un paquet de services d'accompagnement qui comporte :

- l'identification des bénéficiaires et des sites de fermes ;
- l'intermédiation financière pour l'obtention d'un crédit auprès d'une d'institutions financières partenaires ;
- l'accompagnement pour l'obtention du foncier pour les promoteurs ne disposant pas de terre ;
- la formation et le conseil agricole pour la maîtrise des technologies comme l'irrigation goutte à goutte ou les productions animales ;
- l'appui à la commercialisation.

Le FONGIP assurera le mécanisme de garantie pour l'obtention du financement et des services qui intègrent la mise en place de la ligne de financement du programme au taux bonifié de 8% et la formation des bénéficiaires pour la tenue d'une comptabilité simplifiée des fermes.

L'ANIDA assurera l'instruction des demandes (caution technique). Pendant la phase d'exploitation, des visites régulières seront organisées par l'ANIDA, le FONGIP et le partenaire financier.

Un comité sera mis en place pour apprécier les demandes de candidature et assurer le suivi de la mise en œuvre du programme.

4.3 INDICATEURS DE RENTABILITE

Pour un coût de 12 000 000 FCFA, la ferme « Naatangué » dans sa forme achevée dégage une valeur actuelle de plus de 4 000 000 FCFA sur cinq ans au taux d'actualisation de 10%, un retour sur investissement dès la 3^{ème} année et un taux de rentabilité interne de plus de 35 %. Chaque ferme génère au moins 2 emplois permanents.

CONCLUSION

Les multiples avantages des « Fermes Familiales Naatangué » en font des modèles d'exploitation intégrée qui peuvent contribuer significativement à la modernisation de l'agriculture familiale. Elles permettent le renforcement de la sécurité alimentaire, l'augmentation des revenus des agriculteurs et la redynamisation des activités en milieu rural. Elles constituent aussi un levier essentiel pour la fixation des populations dans leur terroir et la création d'emplois en milieu rural, notamment pour les femmes et les jeunes.